

BILAN D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2025



URPS MK HDF

11 SQUARE DUTILLEUL, 59000 LILLE

CONTACT@URPS-MK-HDF.FR

03.20.14.22.14

SOMMAIRE

Introduction et Remerciements

Présentation de l'URPS MK HDF **5**

Présentation de l'équipe **6**

Actions de l'URPS MK HDF **9**

Actions de l'inter-URPS HDF **24**

Actions régionales **25**

Conclusion **29**



1. Introduction et Remerciements

À l'approche de la fin de cette mandature, je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des élus pour leur présence et leur engagement au sein des différentes commissions. La qualité de nos échanges, fondée sur une relation de confiance et une bonne entente, nous permet de travailler efficacement au service de l'intérêt général.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à nos trois salariées Clélie, Sylvie et Anne, pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur implication quotidienne. Leur travail constitue un soutien essentiel au bon fonctionnement de notre structure et à la mise en œuvre de nos actions.

Le contexte politique national, marqué par une instabilité importante couplé à des restrictions budgétaires que vous connaissez tous, a déjà - et aura d'autant plus à l'avenir - des répercussions directes sur l'organisation globale du système de santé : sur notre exercice en cabinet libéral, sur l'offre et la qualité des soins.

Si cette situation peut susciter des inquiétudes, elle ne remet en aucun cas en cause la détermination de l'URPS MK HDF. Nous poursuivons avec constance les travaux engagés autour des thématiques que nous avons collectivement définies lors des assemblées générales.



Depuis mon élection en 2021, deux axes majeurs orientent mon action : l'accès direct et la prévention.

Concernant l'accès direct, il est autorisé pour les kinésithérapeutes., notamment pour ceux exerçant en MSP, ESP, ESS, CDS, et ESSMS*. Par ailleurs, une expérimentation en cours permet également aux professionnels exerçant dans le département du Nord de prendre en charge directement les patients, sous certaines conditions : adhésion à une CPTS et inscription au registre de l'ARS.

En matière de prévention, notre collaboration inter-URPS de kinésithérapeutes continue de progresser. L'étude sur l'empreinte carbone que nous avons initiée a déjà livré ses premiers résultats. À terme, elle nous permettra de disposer de données objectives sur l'impact environnemental d'une séance de kinésithérapie et, plus largement, de notre activité professionnelle. Convaincu, depuis le début de mon engagement, que notre pratique présente un impact carbone relativement limité, j'attends avec intérêt les résultats chiffrés qui permettront d'en attester et de les comparer à d'autres types de prises en charge.

En 2025, plusieurs actions ont été conduites, notamment la formation des maîtres de stage en lien avec les quatre IFMK de la région, à destination des kinésithérapeutes libéraux des Hauts-de-France. À cette dynamique s'est ajoutée une initiative lors du semi-marathon de Lille, avec la mise à disposition de 450 dossards pour les professionnels de la région, afin de valoriser concrètement le rôle essentiel des kinésithérapeutes dans la promotion de l'activité physique.

Nous exerçons un métier riche de sens, dont l'impact sur la qualité de vie de nos patients est profondément positif.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



**MSP : maison de santé pluriprofessionnelle ; ESP : Equipe de Soins Primaires ; ESS : Equipe de Soins Spécialisés ; ESSMS : établissements et services sociaux et médico-sociaux, CDS : Centres de Santé.*

2. Présentation de l'URPS MK HDF

L'association dite : Union Régionale des Professionnels de Santé des Hauts-de-France représente les Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux a été fondée le 1er Janvier 2011, et a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional.

LES MISSIONS

- Contribution à la mise en œuvre du projet régional de santé ;
- Analyse des besoins de santé et de l'offre de soins ;
- Organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
- Actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
- Mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les dispositifs d'appui à la coordination, les dispositifs spécifiques régionaux, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à [l'article L. 1435-4](#) ;
- Déploiement des systèmes de communication et d'information partagés ;
- Mise en œuvre du développement professionnel continu.



3. Présentation de l'équipe *élus au Bureau*



MOREAU VINCENT

PRÉSIDENT



WILLAME ALEXANDRA

VICE-PRÉSIDENTE



SOLER GARCIA ALEXANDRA

VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE



DEMAUTTE JEAN-FRANÇOIS

VICE PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ



LENOIR HUBERT

VICE PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ



QUETTIER THIERRY

SECRÉTAIRE



BOUINEAU PHILIPPE

SECRÉTAIRE ADJOINT



TAKERKART JEAN-DENIS

TRÉSORIER



DRVEPOND T AMÉLIE

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

élus au Conseil d'administration

CASBAS	Benjamin	KRAWCZYK	Yasmina
COUPE	Robin	JALLU	Vincent
DE LANGE	Arnaud	LACHERE	Marie
DUMAIN	Jean François	LASCAR	Jean-Marc
DUTOIT	Geoffrey	PIERRE	Bruno
HILAIRE	Jean-François	PRAT	Thomas
HUCHETTE	Marc	THIERY	Gonzague
HUVIG	Michele		

salariées

CHARGÉES DE MISSIONS



DESALEUX SYLVIE



DELVIENNE CLÉLIE

Nouvelle embauche

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Savoirs Faire :

- Assurer le secrétariat : suivi des plannings de réunions et les convocations, les notes de frais. Rédiger des comptes rendus, des relevés de décisions et répondre aux demandes par e-mails
- Connaître le domaine associatif et celui de la santé car il sera demandé de travailler en transversalité : avec les autres URPS (autres professions et autres URPS MK)
Participer à la communication externe (infokiné, site internet et réseaux sociaux, montages vidéos). Peut être amené(e) à faire du phoning pour promouvoir les actions.

Savoir Être :

Anne a une aisance relationnelle, elle est rigoureuse, elle sait prioriser, maîtriser les délais et instruire un dossier. Elle est efficace et polyvalente, ponctuelle et rigoureuse.



FOURDRIGNIER ANNE



4. Actions de l'URPS MK HDF



La permanence des soins non programmés

OBJECTIF :

L'URPS MK soutient le Réseau Bronchiolite pour harmoniser l'offre de soins au niveau régional. Pour cela, elle met à disposition la plateforme kinedegarde.fr afin de fluidifier la prise en charge des soins non programmés bronchiolite dans la région.

CONTEXTE :

L'ARS HDF a renouvelé sa confiance en l'association Réseau Bronchiolite Picard, devenue, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2025, l'Association Réseau Bronchiolite des Hauts-de-France, assurant un financement pour 5 ans (jusqu'en 2029).

Dans ce cadre, l'URPS MK HDF perpétue le financement de la plateforme d'accès à la Permanence des Soins bronchiolite.

Monsieur Pierre Bruno, Président de l'association et élu à l'URPS MK HDF a la mission de coordonner l'accès aux soins non programmés pour les 5 départements de la région Hauts-de-France, durant les saisons épidémiques (entre octobre et avril). Cette mission a un caractère administratif et opérationnel. Il s'assurera que les moyens nécessaires à l'accès aux kinésithérapeutes de garde via l'outil kinedegarde.fr soient correctement déployés pour les usagers : parents de patients, professionnels de santé, centres hospitaliers, Services d'Accès aux Soins, SOS Médecins, SAMU, pharmacies de gardes, etc.

L'URPS MK HDF a décidé d'indemniser M. Pierre pour une mission complémentaire : des réunions stratégiques avec les élus de l'URPS MK HDF et l'ARS HDF afin d'analyser le modèle proposé et d'anticiper les futurs besoins. Il pourra également être envisagé de développer un lien étroit avec les CPTS.

Les kinésithérapeutes souhaitant effectuer des gardes peuvent se rapprocher de la coordinatrice du réseau : veyeremilie@gmail.com - 06 86 58 94 54.

Les coordonnées du kiné de garde seront accessibles du vendredi au dimanche sur la plateforme kinedegarde.fr et via le numéro unique : 03 22 22 00 33. Les patients contacteront directement le kiné pour fixer un rendez-vous en fonction des disponibilités. Une indemnité de 170 euros est proposée pour chaque week-end de garde.

La prévention des maux de dos dans le milieu scolaire



OBJECTIF :

L'URPS MK HDF forme des Masseurs-Kinésithérapeutes volontaires à l'animation d'ateliers de prévention dans les écoles afin d'inciter les jeunes à s'intéresser au fonctionnement du dos et à pratiquer une activité physique avec de bonnes habitudes dès le plus jeune âge.

CONTEXTE :

Depuis 2020, l'URPS MK HDF offre ces journées de sensibilisation à l'animation d'ateliers de prévention. Environ 1 à 2 sessions / an a permis de former 121 kinésithérapeutes.

Programme de la journée

« Formation de kinésithérapeutes préventeurs du dos dans le milieu scolaire »

8h30-9h00 : Accueil café

9h00-10h00 : Présentation des participants et des enjeux de la journée :

-Présentation des formateurs

-Présentation de l'URPS

-Tour de table des participants et de leurs attentes pour cette journée

-Cadre réglementaire / cadre administratif

-Temps d'échange

10h00-12h00 : Formation des kinésithérapeutes préventeurs du dos dans le milieu scolaire

12h00 : Repas Libre

13h30-14h30 : Les méthodes d'apprentissage et les techniques pédagogiques présentées par M. Priem, professeur des écoles.

14h30-15h30 : Ateliers pratiques

Construire une session de prévention en milieu scolaire :

- réfléchir aux messages que le MK souhaite transmettre aux élèves
- construire une session de formation à partir de règles ludiques imposée par le formateur
- intégrer une activité pédagogique, ludique, qui inclue le mouvement

15h30-16h30 : Restitution en plénière

16h30-17h00 : Conclusion de la journée et remerciements

La journée est offerte par l'URPS MK HDF !

La téléexpertise en dermatologie



OBJECTIF :

- Expliquer le parcours de soin (comment aborder le patient, comment facturer la téléexpertise, quel outil utiliser et comment) dans le cadre de la téléexpertise en dermatologie grâce à la sensibilisation d'un dermatologue. En d'autres termes, **sensibiliser les kinésithérapeutes à la détection des lésions cutanées.**
- Proposer une application mobile permettant de se former à l'identification des lésions à risque, à son rythme (avec des quizz et des rappels).

CONTEXTE :

1/ Une session de sensibilisation s'est organisée à Amiens, rassemblant 35 kinésithérapeutes et 23 kinésithérapeutes ont demandé le replay, ne pouvant pas se déplacer.

La thématique intéresse car le kinésithérapeute est au plus près du patient. Par leur contact avec la peau des patients, les kinésithérapeutes sont des acteurs incontournables du dépistage des problèmes de peau. Cette détection précoce et l'orientation avisée par les professionnels de santé peuvent optimiser les prises en charge face à ce problème de santé publique et soulager les dermatologues souvent surchargés.

Le modèle de fiche de demande de téléexpertise a été distribué ainsi qu'une affiche pour le cabinet. Le replay est disponible ici : <https://urps-mk-hdf.fr/tele-expertise-en-dermatologie/>.



2/ L'application comportera 6 modules de formation et un quizz permettra aux kinésithérapeutes de se tester régulièrement via un sms encourageant l'auto-performance dans le repérage des lésions cancéreuses. L'utilisation du DMP sera mise en avant et détaillée étape par étape pour une meilleure coordination et prise en soin du patient.

Détection précoce des cancers de la peau

Mon kiné peut m'aider

Un doute sur une lésion cutanée ? Une tâche ?
Parlez-en à votre kinésithérapeute.
Il pourra utiliser la téléexpertise pour susciter l'avis d'un expert et vous apporter une réponse rapidement.

Repérer une lésion à risque : Est-ce quelque chose de nouveau ? Elle saigne ? Elle se modifie rapidement dans le temps ? Elle ne cicatrise pas au bout d'un mois ?



L'acte de téléexpertise en dermatologie est une compétence inscrite dans la convention des kinésithérapeutes. Ce parcours permet un diagnostic dans un délai approprié. Cet acte est pris en charge par la sécurité sociale.



Accompagnement vers l'accès direct

OBJECTIF :

Expliquer l'enjeu de l'accès direct aux kinésithérapeutes et aux autres professions de santé. Proposer une formation sur les protocoles de coopération afin d'inciter à la pratique.

CONTEXTE :

L'URPS MK joue un rôle essentiel dans l'organisation et l'évolution de la profession libérale. Elle agit ainsi comme un relais indispensable entre les professionnels de terrain et les décideurs du système de santé.

Parmi les actualités les plus importantes en matière de nouveaux modes d'exercice, l'accès direct aux kinésithérapeutes constitue une avancée majeure pour la profession. Dans le département du Nord, cette pratique fait actuellement l'objet d'une expérimentation de cinq ans. Concrètement, un kinésithérapeute libéral peut participer à cette expérimentation s'il s'inscrit sur le site de l'ARS, et justifie de son appartenance à une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). **Dans ce cadre, il est désormais possible de recevoir des patients sans prescription médicale préalable**, pour un maximum de huit séances si aucun diagnostic médical n'a été posé auparavant. Cette évolution renforce l'autonomie professionnelle des kinésithérapeutes et fluidifie l'accès aux soins pour les patients.

Consciente des enjeux liés à cette nouvelle pratique, l'URPS organise également des **formations dédiées à l'accès direct**, afin d'accompagner les kinésithérapeutes volontaires dans ce changement de posture professionnelle, tant sur le plan théorique que pratique. Elle intervient également au sein des CPTS afin d'informer les professionnels de santé des modalités d'application de l'accès direct, sous toutes ses formes (expérimentation dans le Nord, loi Rist ou via les protocoles de coopération).



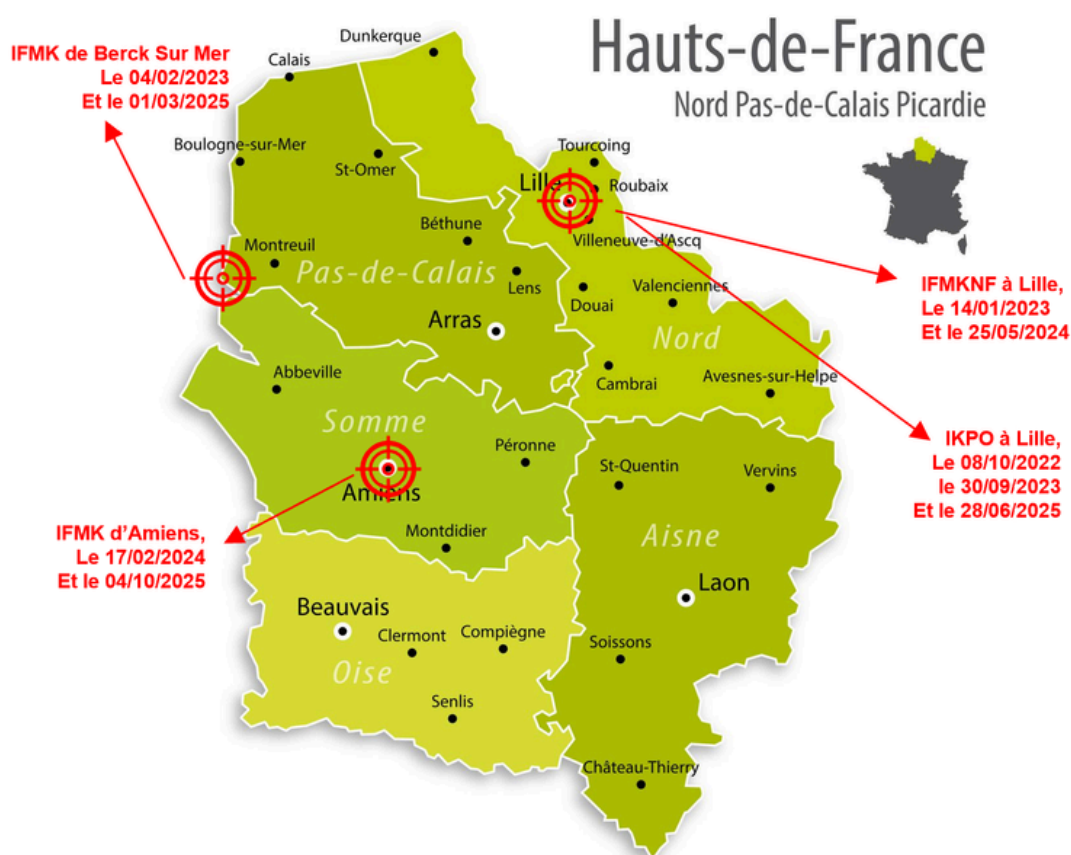
Devenir Maître de Stage



OBJECTIF :

Proposer une formation construite avec les responsables pédagogiques des 4 écoles de la région aux kinésithérapeutes souhaitant accueillir des étudiants. La formation "Maître de Stage" connaît un réel succès.

CONTEXTE :



Au 31/12/2025, **9 sessions** se sont déroulées, dans chaque école de la région. A ce jour, **275** kinés ont été formés et sont référencés « terrain de stage » auprès des écoles. Trois sessions en 2025 :

01 mars 2025 à l'IFMK de Berck (29 participants)

28 juin à l'IKPO de Lille (20 participants)

et le 04 octobre à l'IFMK d'Amiens (32 participants)

A l'issue de la formation, le kinésithérapeute est capable de :

- Analyser les attentes et définir des objectifs de stage
- Proposer des temps d'échange, de réflexion et d'évaluation
- Identifier les compétences à acquérir selon le cycle d'études

La pelvi-périnéologie, une pratique spécifique



OBJECTIF :

Aller au devant des professionnels pour promouvoir une compétence entière. Améliorer le lien ville-hôpital grâce au partenariat avec l'AFRePP et les rendez-vous au sein des hôpitaux.

CONTEXTE :

L'URPS MK HDF est présente dès que possible lors des soirées dédiées à la formation et/ou à la sensibilisation sur les approches éducatives et thérapeutiques en santé périnéale. Dans un cadre collaboratif et convivial, l'URPS MK HDF propose divers outils : brochure, ordonnanciers, annuaire des pratiques pour trouver le kiné formé à proximité du patient, une affiche pour le cabinet, des stylos... etc.

L'URPS MK HDF peut intervenir afin de présenter les compétences du kinésithérapeute, les cotations, les outils et le travail interprofessionnel.

Reéducation et PELVI-PERINEOLOGIE

Pour quels troubles?

LIÉS AU SPORT : incontinence à l'effort, ...

PENDANT LA GROSSESSE : ...

POUR ACCOUCHER : cicatrices, douleurs, ...

PELVIENS GYNÉCOLOGIQUES : incontinence, prolapsus, ...

UROLOGIQUES : vessie hyperactive, ...

DOULEURS PETIT BASSIN : endométriose, névralgie pudendale, ...

LIÉS AU SPORT : incontinence à l'effort, ...

LIÉS À UN CANCER DANS LE PETIT BASSIN : cancer des ovaires, de l'utérus, du vagin, de la prostate, de la vessie, ...

GASTRO INTESTINAUX : constipation distale, incontinence, ...

TROUBLES DE L'ENFANCE : encopésie, énurésie, ...

PENDANT LA GROSSESSE : lombaires, ...

POST ACCOUCHEMENT : cicatrices, douleurs, ...

PELVIENS GYNÉCOLOGIQUES : incontinence, prolapsus, ...

UROLOGIQUES : vessie hyperactive, ...

DOULEURS PETIT BASSIN : endométriose, névralgie pudendale, ...

Ne sous-estimez pas l'importance de la communication ouverte avec votre kinésithérapeute pour personnaliser au mieux votre rééducation.

Trouvez votre kiné !

<https://annuaire.urps-mk-hdf.fr>

<https://afrepp.org/annuaire/>

Mon kiné peut m'aider !

Communication offerte par :

URPS MK HDF
Association Française de Rééducation Périmétrique (AFRePP)

diastasis des grands droits, problèmes de cicatrices...
• **Pelviens gynécologiques** : incontinences, prolapsus...
• **Urologiques** : incontinences, vessie hyperactive, vessie sensitive, problèmes de vidange vésicale (dysurie)...
• **Douleurs du petit bassin** : douleurs post-partum, Endométriose, SOPK, vaginisme, coccygodynie, pubalgie, névralgie pudendale, dyspareunies...

N'hésitez pas à en parler à votre kinésithérapeute

L'apnée du sommeil : mon kiné peut m'aider



OBJECTIFS :

Recenser les kinésithérapeutes pratiquant la rééducation maxillo-faciale et communiquer sur leur rôle auprès des autres professions.

Améliorer l'accès et le suivi des traitements (OAM) et renforcer le dépistage précoce, en particulier chez les enfants

CONTEXTE :

- Manque de formation des professionnels, en particulier sur la prise d'empreinte et le suivi des OAM
- Observance insuffisante des patients équipés d'OAM, créant des risques médicaux et assurantiels
- Apnée du sommeil chez l'enfant : pathologie largement méconnue par de nombreux médecins, nécessitant une vigilance accrue, un dépistage systématique et une coordination renforcée.
- Coordination des soins encore limitée, faute d'outils partagés et d'un langage commun entre soignants

Propositions et pistes d'actions !

-Développer des webinaires pour **créer un socle commun de connaissances**

-Organisation **d'une ETP** orientée enfants

-Mettre en place une **formation universitaire** avec la faculté de médecine, validante et reconnue, tout en conservant une gouvernance libérale. Formation continue accessible à l'ensemble des professionnels de santé sur les OAM, la PPC et le parcours de soins.

-Mise en place d'outils numériques ou papier pour **assurer le suivi des patients** et partager les informations entre professionnels à DMP

-**Campagnes** pour informer les soignants et le grand public.

-Développement d'outils pédagogiques simples pour faciliter le **dépistage précoce**, notamment chez l'enfant. à Isidort



L'addiction au tabac : mon kiné peut m'aider



OBJECTIFS :

Informer les kinésithérapeutes de leur droit de prescription et leur proposer des outils ludiques pour communiquer avec leurs patients fumeurs.

CONTEXTE :

L'URPS MK HDF a mis en place une action en fin d'année 2025 :

LE CALENDRIER DE L'AVEANT :

Pour les patients, distribués par les kinés



Un calendrier de l'avent pour les patients sportifs et une autre version pour les patients sédentaires

Pour les kinés, délivré par l'URPS MK HDF

Les kinés intéressés ont reçu chaque jour un conseil sur la façon d'aborder le sujet de l'arrêt du tabac avec leurs patients de façon bienveillante

221 kinés ont reçu directement les calendriers par e-mail car ils ont été formés par l'URPS et addictions HDF à la prescription de substituts nicotiques en 2020 et 2021 ou parce qu'ils ont déclaré pratiquer la rééducation respiratoire sur l'annuaire des pratiques.

62 autres kinés, à ce jour, ont réclamé les calendriers de l'avent et ont félicité l'URPS pour cette initiative.



Le cancer du sein, mon kiné peut m'aider



OBJECTIFS :

Valoriser le rôle du Masseur - kinésithérapeute dans la prise en charge des patientes atteintes de cancer du sein.

CONTEXTE :

L'URPS MK HDF continue de valoriser les compétences des kinésithérapeutes lors des événements organisés dans le cadre de Octobre Rose mais aussi, dès que l'occasion se présente au sein des Hôpitaux ou des CPTS.

Cette année, l'URPS MK HDF organise un nouveau projet :

Améliorer le maillage territorial des MK formés

Organiser des réunions territoriales pour identifier les MK formés et/ou intéressés par la formation (lien avec le RKS)

Alimenter l'annuaire des pratiques

Intégrer la prise en charge du kiné dans le parcours de soin

Organiser des séminaires pluriprofessionnels afin de faire connaître les compétences du kiné.

Intégrer le kinésithérapeute dans le parcours systématique du patient, avant, pendant et après le traitement.

Utiliser le pouvoir de la prévention

Former les kinés à animer des ateliers de prévention à l'auto-palpation.



Détecter précocement la BPCO, le SHV et le COVID long.



OBJECTIFS :

Renforcer les connaissances du kinésithérapeute sur l'utilisation du spiromètre pour détecter la BPCO et le SHV. Inciter le kinésithérapeute à mettre en place des stands de prévention et de détection avec la CPTS.

CONTEXTE :

Cette année, deux formations :
1er mars 2025 : 10 kinés formés
20 septembre 2025 : 14 kinés formés



L'URPS MK HDF a proposé à l'ARS d'organiser, en partenariat avec les CPTS, des stands de prévention et de détections aléatoires grâce à la spirométrie avec les kinés formés afin de toucher le public qui ne voit pas de médecin habituellement. Refus de soutien de la part de l'ARS qui n'a pas vocation à financer des actions ponctuelles. L'ARS a précisé que cette détection pourrait être incluse dans « Mon Bilan Prévention ».

Affiche pour les cabinets des kinés pratiquant la rééducation respiratoire.

Mon kiné peut m'aider

La BronchoPneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) est une maladie chronique inflammatoire des bronches

Le **désencombrement bronchique (kinésithérapie respiratoire)** est sans doute le rôle le plus connu du masseur-kinésithérapeute dans cette prise en charge, mais il intervient également dans le **reconditionnement physique**, dans la surveillance de l'aérosolthérapie, l'**éducation à la santé**, les atteintes musculo squelettiques et dans le **sevrage tabagique**.

L'exercice coordonné au sein des CPTS



OBJECTIFS :

Superviser les organisations conçues autour de projets de santé et constituées à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire défini et organiser des soirées monoprofessionnelles pour promouvoir l'adhésion aux CPTS et la cohésion

CONTEXTE :

Les URPS accompagnent à la création des CPTS. Elles proposent d'organiser des réunions territoriales monoprofessionnelles afin d'expliquer l'enjeux des CPTS aux professionnels libéraux. Les actions des URPS pour les CPTS :

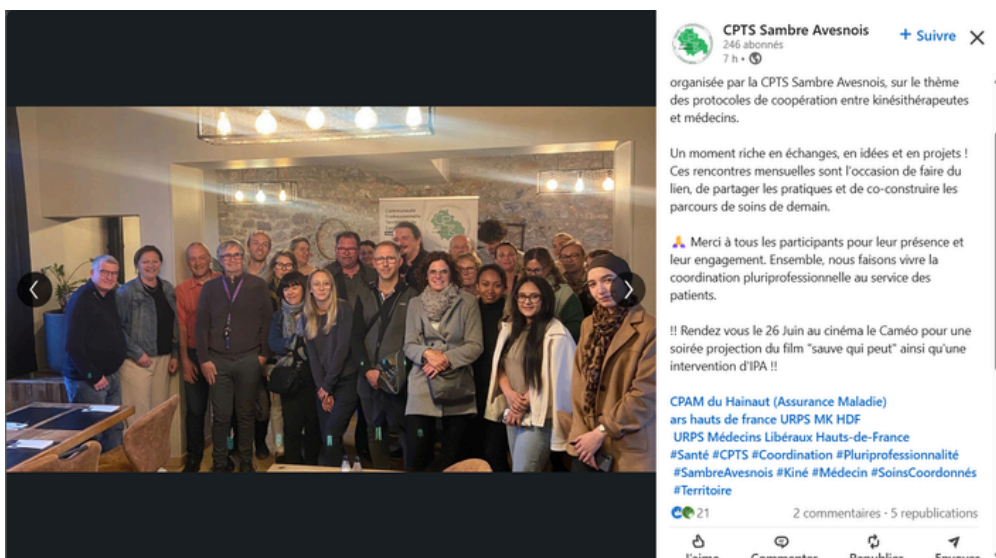
- Adhésion d'un plus grand nombre de professionnels aux projets de santé de la CPTS
- Partage d'expériences entre CPTS
- Évolution de la CPTS : accompagner, tout au long de la vie des CPTS, les évolutions qu'elles peuvent vivre

Autres missions de l'Union des URPS :

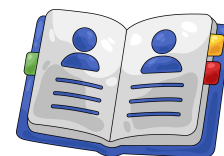
- Rédaction d'une newsletter aux coordinateurs des CPTS afin de présenter les actualités, proposer des actions pluriprofessionnelles, des retours de terrain
- Rencontres inter-CPTS : groupes d'échange thématiques avec l'ensemble des CPTS selon les besoins et actualités, sous un format déjeuner-café
- Développer un site inter-URPS sur les exercices coordonnés (ESP, MSP, CPTS etc)

En 2025, l'URPS MK HDF a organisé trois réunions monoprofessionnelles :

- En mai 2025 à la CPTS Sambre Avesnois
- En novembre 2025, à la CPTS Vallée de la Lys
- En novembre 2025, à la CPTS Lys Armentières



L'annuaire des pratiques



OBJECTIFS :

Valoriser les champs de compétences, fluidifier la coordination des soins et faciliter l'orientation des patients grâce à l'annuaire des pratiques.

CONTEXTE :

Alors que les kinés enrichissent sans cesse et d'année en année leur pratique, il n'existe aucun outil populaire qui permette d'orienter le patient vers des techniques spécifiques telles que la rééducation vestibulaire, la périnéologie, la neurologie... pour lui faire gagner du temps. Leurs médecins traitants sont aussi souvent dans l'incapacité de les orienter.

L'URPS Kiné Hauts-de-France s'est donc penchée sur la question et a créé un annuaire des spécificités des kinés de la région. Chaque kiné y est inscrit par défaut, Il est possible de préciser les champs d'action préférentielle des kinés. L'inscription, pour les kinés, se fait avec le numéro RPPS, les nom et prénom ainsi que l'adresse mail.

La liste des spécificités n'est pas exhaustive mais essaye de rassembler la majorité des demandes des patients et des soins prescrits. Elle pourra évoluer en fonction des demandes des praticiens.

Lorsque les kinésithérapeutes seront nombreux à avoir rempli leur fiche, l'URPS transmettra l'annuaire à un maximum de médecins prescripteurs, services médicaux et associations afin qu'ils adressent au mieux leurs patients.

La commission de l'URPS MK HDF se réunit pour étudier les demandes d'ajout et ou d'amélioration du site et pour réfléchir aux stratégies de communication.

Toujours dans le but de le rendre simple d'utilisation et d'inciter le plus grand nombre à orienter les patients grâce aux recherches ciblées.

TROUVER UN KINÉ
ÇA POURRAIT ÊTRE FACILE

ANNUAIRE

DES PRATIQUES

RENSEIGNE TA FICHE
PROFESSIONNELLE

annuaire.urps-mk-hdf.fr

FACILITER L'ACCÈS POUR LES PATIENTS ET LES
MÉDECINS, AUX DIFFÉRENTES SPÉCIFICITÉS
QUE PROPOSE NOTRE PROFESSION

Flashez ce Qr-Code qui
vous redirigera vers
l'annuaire

Flashez ce Qr-Code
qui vous redirigera
vers l'annuaire



Action de communication autour d'un message : "Le Kiné, un allié pour votre Santé"



OBJECTIFS :

Organisation d'une course avec un t-shirt diffusant un message de prévention sur l'intérêt de l'activité physique, adaptée avec son kiné.

CONTEXTE :

A l'occasion du semi-marathon de Lille du 16 mars 2025, l'URPS-Kiné des Hauts de France a offert 450 dossards aux kinésithérapeutes libéraux de la Région, afin qu'en participant, soit au Semi, soit aux 10 ou aux 5 km, ils rappellent à tous le rôle incontournable des kinés dans l'activité physique (sport santé et activité physique adaptée). Les Kinés ont toutes les compétences pour guider, conseiller et accompagner toute personne désirant rester en bonne santé, grâce à une activité adaptée.

L'URPS-Kinés, pour cette action de communication, a un partenariat avec l'Association ParcSep, qui épaulé des patients atteints de maladie neurologiques pour qui l'activité physique adaptée encadrée est primordiale.

272 Kinés sur 10 000 participants pour le Semi-Marathon

100 Kinés sur 6 000 participants pour les 10 km

22 Kinés sur 2 000 participants pour les 5 km

Soit près de 400 Kinés motivés,

Et tous avec un maillot logoté « Kiné-Sport-Santé » !

Un message est passé : « Le Kiné, un allié pour votre Santé »

Cette action promotionnelle a reçu de nombreux remerciements. Elle a permis de mettre à jour la base de données, de faire connaître l'URPS et ses actions, de créer une unité lors des courses car les kinésithérapeutes étaient contents de se reconnaître grâce aux t-shirts. Elle a aussi permis de relancer la bonne relation et le partenariat avec le réseau Parc SeP. Le retrait des dossards et des t-shirts s'est fait dans les locaux de l'URPS. Ainsi, près de 250 kinés ont pu découvrir les lieux et rencontrer les élus.

Malgré l'engouement général, cette action n'a pas vocation à être pérennisée.

“V participer, en tant que kiné, était l'occasion de faire connaître le lien entre la Kinésithérapie et la Santé à travers le Sport”



Bilan Carbone : l'écologie et la kinésithérapie



OBJECTIFS :

Sensibiliser les kinésithérapeutes aux bonnes pratiques écologiques. Evaluer comment la profession agit sur l'effet de serre et proposer un site permettant de recevoir des conseils personnalisés.

CONTEXTE :

Pour rappel :

Apparu dans les années 2000, le concept « One Health » ou « une seule santé » arrive pas à pas à démontrer son utilité et à s'imposer comme une réflexion vertueuse sur les enjeux sanitaires : Tous les organismes vivants et tous les écosystèmes sont interconnectés et la santé des uns dépend de celles des autres.

À l'échelle de nos cabinets et de nos pratiques quotidiennes, que pouvons-nous mettre en œuvre, en dehors des actes de soins, pour que nous puissions répondre au mieux à ce concept « une seule santé » ?

L'URPS Masseurs Kinésithérapeutes des Hauts-de-France est fortement intéressée par les études qui touchent à la santé environnementale. D'ailleurs, le PRSE4 2024-2028 se donne pour mission de réduire les expositions à risque pour la santé.

C'est dans cette idée que votre URPS, dès le début de sa mandature, a constitué la commission « écologie et développement durable ». Aujourd'hui, l'URPS souhaite soutenir un grand projet inter-régional sous l'impulsion de l'URPS MK Occitanie. Il s'agit de porter un projet ambitieux dans le but d'obtenir un panel représentatif de cabinets libéraux en France afin de calculer leur bilan carbone.

- Recueillir des données objectives (quantitatives et qualitatives) comment l'activité libérale des kinésithérapeutes agit sur l'effet de serre;
- Identifier les solutions à apporter (décarbonation et écoconception des soins): Ceci permettra de conseiller les kinés au mieux en fonction de la situation;
- Sensibiliser les kinésithérapeutes à la problématique (accompagnement au changement et valorisation de bonnes pratiques) et permettre aux kinés de réaliser leur propre bilan carbone via un outil numérique.

L'URPS MK HDF a rempli sa part de contrat avec 20 MK représentant les Hauts de France.

Pour rappel, l'URPS MK HDF a indemnisé le temps passé à hauteur de 300€ par MK.

La suite ?

Consolidation des résultats avec publication à l'horizon 2e trimestre 2026.

Création du site internet MyCO2 accessible à tous les MK.

Inter-URPS MK France : un programme de qualité alliant convivialité et réflexion de fond



OBJECTIFS :

Se rassembler pour échanger, rendre compte de nos travaux respectifs et mutualiser les énergies et les moyens au service de nos exercices. 1ère édition proposée par l'URPS MK Hauts-de-France en 2024.

CONTEXTE :

Cette année, le congrès inter-URPS MK France a été organisé par l'URPS MK Nouvelle-Aquitaine et s'est tenu à Bordeaux du jeudi 15 au samedi 17 mai 2025.

Les actions présentées par l'URPS MK HDF lors de ce congrès ont été la course (page 20 de ce rapport d'activité) et la téléexpertise en dermatologie (page 10)

Représentation aux salons et aux congrès et alimentation des réseaux sociaux grâce aux outils de communication



OBJECTIFS :

Participer aux salons et congrès afin de représenter la profession et ses compétences et débattre sur diverses thématiques. Communiquer sur les actualités de l'URPS via les réseaux sociaux et grâce aux divers supports de communication tel que le site internet de l'URPS MK HDF.

CONTEXTE :

L'URPS MK HDF participe à de nombreuses manifestations : congrès, séminaires, soirées monoprofessionnelles, journées de sensibilisation, journées de dépistage, événements sportifs... etc.

C'est lors de ces occasions que l'URPS MK HDF peut valoriser les nombreuses compétences du kinésithérapeutes mais aussi créer du lien entre les professions. Lors de ces événements, l'URPS MK HDF vient toujours les poches remplies d'outils pour les professionnels de santé.

5. Actions de l'inter-URPS Hauts-de-France



Troubles psychiques

renforcer les compétences pour améliorer le parcours de soins non seulement des personnes souffrant de troubles psychiques mais aussi de leurs proches et de leurs soignants.



Séminaire interprofessionnel

Participer au séminaire organisé par les facultés de Lille pour que les étudiants puissent apprendre à travailler en interpro.



crise sanitaire

Réfléchir ensemble aux possibilités de s'améliorer dans la gestion de crise et proposer aux professionnels de se former et de devenir référent local.



cybersécurité

Donner les clés aux professionnels pour repérer le phishing en s'informant sur la cybersécurité, sujet de plus en plus d'actualité.



Ecologie dans les cabinets

Créer un baromètre éco conscience et effectuer une enquête auprès des professionnels sur leur pratique et leur intérêt pour le sujet.



Violences conjugales

Aborder les multiples formes de violences conjugales et le cycle de la violence, la posture du professionnel de santé et le repérage pour accompagner et orienter vers une prise en charge adaptée sur le territoire.

6. Actions régionales

Avec l'ARS :

Apporter son expertise lors des concertations sur les thématiques du PRS et de l'accès aux soins

Les lymphœdèmes, le vieillissement, l'obésité, le zonage, la santé environnementale sont les sujets pour lesquels l'URPS MK HDF a été invitée autour de la table des discussions.

Parallèlement, le lundi 03 février, l'URPS MK HDF a rencontré M. Gilardi, directeur général de l'ARS, pour discuter de 4 projets phares que l'URPS MK HDF souhaitait mettre en place cette année 2025 : la course de Lille, le cancer du sein, le bilan carbone et la prescription de substituts nicotiques.

M. Gilardi et son équipe ont été enthousiastes à l'idée de faire de la prévention et de la détection/dépistage. Ils ont proposé de signer un CPOM pour que nous développions des actions de prévention et de dépistage, en lien avec le PRS. Les fiches actions ont été adressées le 16 mars 2025. (propositions et budget prévisionnel).

- Se remettre en question et s'améliorer pour la planète « BILAN CARBONE » : état des lieux + inciter les kinés à réaliser son bilan carbone via un site internet qui apporte des solutions

PAS DE FINANCEMENT ACCORDÉ

- Monter en compétence et éduquer le grand public en le rendant acteur de sa santé « CANCER DU SEIN » : recenser les kinés formés + proposer de se former avec le RKS + organiser des ateliers de prévention auprès du grand public et des séminaires interprofessionnels afin d'inclure le kiné dans le parcours

PAS DE FINANCEMENT ACCORDÉ

- Mettre en pratique la compétence délivrée et la valoriser « PRESCRIPTION DE SUBSTITUTS NICOTINIQUES » : état des lieux des pratiques + formation à la prescription + expérimentation rémunérée

PAS DE FINANCEMENT ACCORDÉ

- Toucher ceux qui ne s'en doutent pas « DETECTION DE LA BPCO » : former à la détection par spirométrie et organiser des détections aléatoires dans les lieux publics avec les CPTS.

PAS DE FINANCEMENT ACCORDÉ

- Sécuriser le parcours du patient en réalisant un bilan et en encadrant le « SPORT-SANTE » : créer un lien entre les Maisons Sport Santé et les kinés + informer sur le renouvellement d'ordonnance + rémunérer l'entretien motivationnel et les tests physiques pour orienter le patient

PAS DE FINANCEMENT ACCORDÉ

- Prévenir les peaux à risques et fluidifier les parcours « TELE-EXPERTISE EN DERMATO » : informer sur le parcours de soin + développer un outil numérique de formation continue + organiser des détections aléatoires

PAS DE FINANCEMENT ACCORDÉ

- Prendre du temps avec les patients pour détecter des signes de pré-fragilité « PREVENTION DES FRAGILITES » : former et rémunérer les step 2

PAS DE FINANCEMENT ACCORDÉ

- Renforcer et consolider les connaissances des kinés et rassurer les médecins sur le parcours sécurisé « ACCES DIRECT » : proposer une formation aux drapeaux rouges et des informations sur la mise en place de l'accès direct.

PAS DE FINANCEMENT ACCORDÉ

Malheureusement, peu de sujets ont débouché sur une collaboration ARS/URPS. C'est pourquoi l'URPS MK HDF s'est permise de réitérer sa demande : Sur quels sujets l'ARS souhaite-t-elle que l'URPS MK HDF travaille et pour quels types d'actions l'ARS peut-elle être partenaire ?

SANS REPONSE A CE JOUR

Avec la CRSA, les CRISEC et les CTS :

Développer l'efficacité du système de santé en proposant des actions liées aux besoins

Lieux d'expression et de propositions traitant des besoins en santé de la région et des actions à mettre en place pour améliorer la santé de la population.

La CRSA rend un avis sur les priorités d'actions de l'agence régionale de santé. Pour la mandature 2021-2026, la CRSA souhaite donner une perspective écologique au Projet Régional de Santé.

Le Numérique en Santé : Développer le numérique en santé

La cybersécurité

2 piratages majeurs

Prédice : 3.5M d'identités patient dérobées sur 8 régions.

Logiciel WEDA : 25000 professionnels concernés.

Dans les deux cas, ingénierie sociale, récupération de l'identifiant et du mot de passe du professionnel.

Actions à mener :

Continuer de sensibiliser les professionnels de santé à la cybersécurité

Renforcer les accès aux postes informatiques

Feuille de route eCV

Depuis le 19/11/25 tous les usagers peuvent avoir une eCV.

Courant 2026, le service « organisme complémentaire » sera adjoint ainsi que Hospi-Connect, outil de gestion des parcours hospitaliers

Février 2027, seule la eCV permettra de se connecter à certains services, rendant obsolète la CV physique.

Actions à mener :

Se doter d'un lecteur eCV, maîtriser les outils DMP, Pro Santé Connect

Qualification d'iNS, échange de documents via le DMP/MES.

Trop peu de MK (env 1%) s'inscrivent dans cette démarche pourtant obligatoire depuis 2021. Objectif 5-6%

Séguir 2

Ajout de la plateforme DRIM-M à MES qui permettra, via le DMP, l'accès à tous types d'images de radiologie.

RPPS+ qui concerne les hospitaliers pour tracer le parcours (Hospi-Connect). Chaque intervenant aura un RPPS et devra tracer ses actes.

Messagerie instantanée de santé en développement

Conjointe avec le RPPS et le RPPS+, permettra des échanges ville-hôpital plus simples et directs.

Autres partenariats régionaux :

Former, informer, sensibiliser, sur diverses thématiques telles que l'oncologie, le gérontopole, les MSS, ENDHAUTS etc.

L'URPS MK HDF conclue de nombreux partenariats avec les associations régionales, et les réseaux dans le but d'enrichir les événements avec la représentation de la profession de kinésithérapeute libéral.

7. Conclusion

L'ANNÉE 2025, EN BREF !





L'annuaire des pratiques permet une orientation rapide et efficace des patients

JANVIER

Étude régionale sur les pratiques des kinés par rapport au sévage tabagique de leurs patients

FEBVRIER

Participation, toute l'année aux divers comités (CRISEC, CTS, CRSA...)

Réunion avec le Directeur Général de l'ARS HDF pour exposer les ambitions de l'URPS

MARS

Valorisation des compétences du kinés avec l'AREPP (pelvi-périnéologie)

Course et semi-marathon de Lille: dossards offerts à près de 400 kinés de la région

MAI

La commission « cancer du Sein » continue de promouvoir tout au long de l'année, les compétences des kinés dans ce domaine

Présentation de l'URPS MK HDF et du Réseau Bronchoite Hauts-de-France dans les écoles de la région

JUN

Formation à la détection des problèmes de peau et à la téléexpertise avec une dermatologue, cette année à Amiens

Assemblée générale de l'URPS MK HDF à Amiens puis à Lille en décembre

SEPTEMBRE / OCTOBRE

L'URPS MK apporte son soutien lors de divers séminaires, de recherche ou interprofessionnels

Ouverture de la saison de la permanence des soins bronchite avec kinedegarde.fr

NOVEMBRE

L'URPS MK continue d'auditer les cabinets de kinés dans le cadre du projet « Bilan Carbone » : état des lieux des pratiques en vue d'apporter des solutions écologiques et économiques

FEVRIER

Soirées interprofessionnelles sur la prise en soin des personnes atteintes de troubles psychiques avec les ressources locales

MARS

De nouveaux Maîtres de Stage sont formés en collaboration avec les 4 écoles de kinés de la région KI, à Berck puis à Lille en Juin et à Amiens en octobre

AVRIL

L'URPS MK HDF continue de former à la détection de la BPOD et du SHV par la spirométrie

L'URPS MK était présente à la Journée des Usagers à Amiens

MAI

Formations en e-learning sur les drapeaux rouges des protocoles de coopération en vue de l'accès direct

Formation « Kinés, préventeurs des maux de dos dans le milieu scolaire.

JUN

L'URPS MK s'est présentée aux étudiants lors des remises des diplômes à Lille et à Berck, avec quelques cadeaux

Organisation de la journée régionale des CPTS, édition 6

NOVEMBRE

Participation aux journées de la FCPTS (Fédération nationale des CPTS) à Montpellier

L'URPS MK accompagne les CPTS dans leurs projets. Cette année, elle a accompagné la CPTS ASNO, Lys-Armentières, Sambre Avesnois, Vallée de la Lys, Sud Opale et Hauts-de-France.

DÉCEMBRE

L'URPS MK accompagne les kinés souhaitant participer à l'expérimentation de l'accès direct dans le Nord en proposant une formation Drapeaux Rouges

L'URPS MK HDF souhaite une belle année 2026 à tous



Plus de 76% du budget annuel de l'URPS MK HDF est alloué à la création d'actions, dans le but de répondre aux missions de la structure.

Bilan financier des actions portées par l'URPS MK HDF en 2025

Intitulé		Objectifs	Montant €		
Actions URPS MK	Organisation de l'exercice professionnel : la permanence des soins non programmés	Mettre à disposition la plateforme kinedegarde.fr pour fluidifier la prise en charge des soins non programmés bronchiolite dans la région. Soutenir le Réseau Bronchiolite pour harmoniser l'offre de soins au niveau régional.	9135	188071,1	
	Accompagnement vers l'Accès Direct	Expliquer l'enjeu de l'accès direct aux kinésithérapeutes et aux autres professions de santé. Proposer une formation sur les protocoles de coopération afin d'inciter la pratique.	16085		
	Formation à la prévention, la promotion de la santé et à un nouveau mode d'exercice	Former des MK préventeurs des maux de dos dans le milieu scolaire afin d'animer des ateliers et inciter les jeunes au mouvement.	2865		
		Expliquer le parcours de soin dans le cadre de la téléexpertise en dermatologie grâce à la sensibilisation d'un dermatologue.	20170		
	Maitre de stage	Proposer une formation construite avec les responsables pédagogiques des 4 écoles de la région aux kinésithérapeutes souhaitant accueillir des étudiants. La formation "Maitre de Stage" connaît un réel succès.	4294		
	la pelvi-périnéologie, une pratique spécifique	Aller au devant des professionnels pour promouvoir une compétence entière, améliorer le lien ville-hôpital grâce au partenariat avec l'AFRePP et les rendez-vous au seins des hôpitaux.	2905		
	Promouvoir les compétences des kinésithérapeutes	l'apnée du sommeil : mon kiné peut m'aider	Recenser les kinésithérapeutes pratiquant la rééducation maxilo-faciale et communiquer sur leur rôle auprès des autres professions.		309
		l'addiction au tabac : mon kiné peut m'aider	Informers les kinésithérapeutes de leur droit de prescription et leur proposer un outil ludique pour communiquer avec leurs patients fumeurs		3814
		le cancer du sein, mon kiné peut m'aider	Valoriser le rôle du Mk dans la prise en charge des patientes atteintes de cancer du sein.		945
		Amélioration de l'offre de soin	Détecter précocement la BPCO, le SHV et le COVID long.		5491
	Informers et accompagner les kinésithérapeute dans les nouveaux modes d'exercices et organiser des soirées monoprofessionnelles pour promouvoir l'adhésion aux CPTS et la cohésion		4628		
	Valoriser les champs de compétences, fluidifier la coordination des soins et faciliter l'orientation des patients grâce à l'annuaire des pratiques.		909		
	Prévention	Action de communication autour d'un message : "Le Kiné, un allié pour votre santé"	Organisation d'une course avec un t-shirt diffusant un message de prévention sur l'intérêt de l'activité physique, adaptée avec son kiné.		23699
		Bilan Carbone : Écologie et la kinésithérapie	Faire une analyse nationale des GES des cabinets de France et proposer des axes d'amélioration.		20671
	Se coordonner et partager	Inter-URPS MK France : un programme de qualité alliant convivialité et réflexion de fond	Se rassembler pour échanger, rendre compte de nos travaux respectifs et de mutualiser les énergies et les moyens au service de nos exercices. 1ère édition proposée par l'URPS MK Hauts-de-France.		3951
	Communication	Journal	Envoyer un journal à chaque MK de la région pour les informer des actualités/actions en cours.		7624
		Représentation aux salons et aux congrès et alimentation des Réseaux sociaux et outils de communication	Participer aux salons et congrès afin de représenter la profession et ses compétences et débattre sur diverses thématiques. Communiquer sur les actualités de l'URPS via les réseaux sociaux et grâce aux divers supports de communication tel que le site internet de l'URPS MK HDF.		16720
	Transmission de savoirs	Aide aux étudiants MK	Partager et soutenir le mémoire de fin d'année des étudiants en kinésithérapie et les projets de chaque étudiant		0
Coordination	Réunions et assemblées	Valider les projets et faire un point d'étape sur les actions	19547		
	Réunions de coordination	Faire des points d'étape réguliers concernant les projets et actions en cours, entre élus	15989		
	Réunions stratégiques	Mener des réunions dédiées aux stratégies budgétaires au sein de l'URPS MK et pour l'inter-URPS	8321		
Actions Inter-URPS MK	Collaboration inter-urps HDF	Plénières inter-URPS	Partager le bilan des actions inter-urps lors du COPIL	1599	2606,7
		Exercice coordonné (CPTS)	Informers et accompagner les professionnels de santé : Superviser les organisations conçues autour de projets de santé et constituées à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné défini	464	
	Actions communes	Aborder et organiser plusieurs thèmes inter professionnels	544		
Actions régionales	Politiques régionales	ARS	Apporter son expertise lors des concertations sur les thématiques du PRS et de l'accès aux soins	4395	15035,8
		Le zonage	Un outil pour rééquilibrer l'accès aux soins : La mise à jour des zonages est réalisée par les ARS en concertation avec l'URPS MK.	0	
		CRSA	Développer l'efficacité du système de santé en proposant des actions liées aux besoins	1407	
		Le Numérique en Santé	Développer la e-santé dans la région	928	
	Offre de soins	Actions réalisées avec des partenariats régionaux	Former, informer, sensibiliser, sur diverses thématiques telles que l'oncologie, le gérontopole, les MSS, ENDHAUTS et c.	2386	
		CRISEC	Participer au comité régional et interdépartemental de suivi des structures d'exercice coordonné (CRISEC) qui vise à encourager le déploiement et le suivi des DAC.	2384	
		CTS/CLS	Formuler des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire	3536	
Personnel salarié	Gestion de projets	Chargée de missions	Pour l'année 2025, nous évaluons à 90% le temps de travail dédié aux projets	22302	31589,5
		Secrétaire administrative	Pour l'année 2025, nous évaluons à 70% le temps de travail dédié à la gestion des projets	8532	
		Informatique	Mise à jour de la base de données des MK Libéraux	755	
		Stagiaires	Accueillir un étudiant au sein de la structure afin de lui transmettre un savoir-faire propre aux missions de l'URPS	0	
				237303,1	

ACOSS 2025 : euros	306117,5
Enveloppe ARS pour BPCO	4477,0
TOTAL RECETTES	310594,5

dépenses (%)
allouées aux
projets **76,4%**



WWW.URPS-MK-HDF.FR

